



Je veux faire mentionner ma copine sur mon contrat

Par **brunyxbl**, le **06/10/2014** à **12:34**

Je souhaite faire mentionner le nom et prénom de ma copine sur ma quittance, afin qu'elle puisse faire valoir ces droits aussi, mais mon bailleur(OPAC) m'a bien fait savoir que le jour ou je quitterai mon appartement, elle ne pourra pas rester et devra partir aussi..
Est ce qu'ils ont droit ??

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".

Merci pour votre attention...

Par **janus2fr**, le **06/10/2014** à **13:47**

Bonjour,

Pour que votre "copine" figure sur les quittances, il faudrait déjà qu'elle soit co-titulaire du bail. Car ce que vous appelez "faire valoir ses droits" ne se fait pas en fonction d'une quittance, mais sur le fait d'être locataire.

Or, le bailleur a tout à fait le droit de refuser une modification de votre bail.

Par **brunyxbl**, le **06/10/2014** à **22:14**

Veillez m'excuser de mon impolitesse, BONSOIR et MERCI beaucoup pour vos renseignements très précieuses.

Cordialement.